



L'aide sociale, un facteur de réussite pour la Suisse

L'aide sociale revêt une tâche centrale dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Elle contribue ainsi de manière importante à la cohésion sociale en Suisse. Les organisations et les particuliers signataires s'expriment en faveur d'une aide sociale solide et équitable qui permet aux personnes concernées de vivre une vie dans la dignité et qui leur donne l'opportunité de retrouver l'indépendance financière.

L'aide sociale est bénéfique pour la Suisse

L'aide sociale contribue à la paix et à la stabilité sociales.

L'aide sociale est un acquis important de la Suisse. Elle empêche l'exclusion et l'appauvrissement: dans notre pays, la pauvreté ne se manifeste que rarement de manière visible; les quartiers pauvres sont pratiquement inexistantes. Cela renforce la sécurité, encourage la coexistence pacifique et garantit la stabilité sociale.

Un réseau de sécurité est une condition indispensable pour une économie libérale.

La Suisse se caractérise par une législation du travail relativement libérale. Les entreprises suisses bénéficient d'un avantage concurrentiel qui encourage la compétitivité sur le marché du travail. La sécurité sociale – avec le dernier filet d'urgence essentiel de l'aide sociale – contribue à ce qu'un tel système reste bien équilibré.

L'aide sociale a un effet sur les personnes concernées

Nul n'est à l'abri de la pauvreté.

Le divorce ou la séparation, le chômage de longue durée et les coups du sort peuvent toucher n'importe qui. Ces risques ne sont pas couverts par les assurances sociales. De ce fait, l'aide sociale est indispensable. Elle permet aux personnes concernées de mener une vie digne et empêche les répercussions sur la santé et la vie sociale.

L'aide sociale protège les enfants et s'inscrit dans une perspective d'avenir.

Un tiers des personnes bénéficiant de l'aide sociale sont des enfants ou des jeunes. L'aide sociale les aide à développer leur potentiel et, par conséquent, à sortir de la spirale de la pauvreté. En Suisse, les enfants issus de familles avec peu de ressources doivent également pouvoir grandir sans être défavorisés de manière excessive. Investir dans les jeunes, c'est investir dans l'avenir et limiter les futurs coûts de l'aide sociale.

L'aide sociale est une aide souvent transitoire.

Pour la plupart des personnes, l'aide sociale est un soutien temporaire: elle couvre les besoins financiers de base et le conseil nécessaire aux personnes concernées afin qu'elles puissent faire face aux difficultés et reprendre une vie autonome. Cela ne marche pas toujours: environ un quart des bénéficiaires de l'aide sociale travaillent, gagnent trop peu et appartiennent donc au groupe des travailleurs pauvres.

L'aide sociale facilite l'accès à la formation.

La plupart des bénéficiaires de l'aide sociale aimeraient travailler ou exercent un travail qui ne leur suffit pas pour vivre. Il est difficile pour eux de trouver un poste leur permettant de couvrir les besoins de base, car ils sont très souvent sous-qualifiés et sans formation – et de plus en plus de postes pour personnes ne nécessitant pas de qualifications professionnelles disparaissent. L'aide sociale peut donc faciliter l'accès à une formation. Un investissement plus important dans la formation, également continue, offrirait aux bénéficiaires d'aide sociale de meilleures perspectives sur le marché du travail.

L'aide sociale encourage l'intégration professionnelle et sociale.

L'aide sociale en tant que dernier filet de sécurité est de plus en plus affectée par les changements des systèmes en amont et par les évolutions sociétales et économiques. Des mesures et des incitations ciblées favorisent l'intégration sur le marché du travail des personnes en mesure de travailler. L'aide sociale s'en trouve ainsi allégée. L'aide sociale soutient l'intégration de personnes qui ne sont pas en mesure de travailler, en raison d'un problème de dépendance, par exemple, avec des programmes d'occupation et du travail volontaire et empêche ainsi la solitude et l'isolement.

L'aide sociale est largement soutenue

L'aide sociale fournit un soutien selon des critères objectifs.

L'aide sociale tient compte des circonstances individuelles: une personne pouvant vivre de son revenu ou disposant d'une fortune ne reçoit pas d'aide sociale. Les décisions sont transparentes, compréhensibles et équitables. Les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) constituent la base pour le calcul de l'aide sociale. Ces normes sont approuvées par les conseillères et conseillers d'État compétents au sein de la CDAS. Cela doit rester ainsi à l'avenir.

Le calcul des montants de l'aide sociale s'appuie sur des bases solides.

Les montants financiers nécessaires pour couvrir les coûts de santé, de loyer et de la vie quotidienne doivent être déterminés selon des règles claires et par des experts. Des normes en la matière sont élaborées par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), avec la participation des cantons, des communes membres et des Organisations non gouvernementales impliquées. Le forfait pour l'entretien se base sur des statistiques et s'oriente en fonction des 10 % des ménages disposant des revenus les plus bas. Le forfait est adapté si la situation change ou s'il y a un besoin objectif d'adaptation. Les forfaits de base de l'aide sociale sont nettement inférieurs aux montants d'autres systèmes de garantie du minimum vital, tels que les prestations complémentaires et le minimum vital en matière de poursuites.

La participation est cruciale.

Les bénéficiaires de l'aide sociale sont tenus de coopérer avec les autorités. Ils doivent fournir des informations transparentes sur leur situation de vie et leurs revenus. Quiconque refuse de coopérer ou ne respecte pas les accords doit s'attendre à des sanctions. L'aide sociale peut réduire le forfait d'entretien.

Des normes uniformes et intercantionales sont essentielles.

La concurrence visant à une réduction des prestations d'aide sociale est néfaste et compromet la solidarité entre les cantons et les communes. Les frais couverts par le forfait d'entretien sont identiques dans la grande majorité des cantons suisses. Pour cette raison, il est nécessaire de disposer de normes qui soient appliquées dans toute la Suisse. Les montants en matière de loyer et d'assurance maladie sont déjà déterminés au niveau local par les cantons et les communes et tiennent ainsi compte des conditions locales.



Charta Sozialhilfe Schweiz
Charte Aide Sociale Suisse
Carta Assistenza Sociale Svizzera